F1795
1395
Case
FRC
1880

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR A. J. FRISON (des Deux Nèthes),

Sur l'anniversaire de la réunion de la ci-devant Belgique, & sur les moyens d'encourager l'agriculture dans ces départemens.

Séance du 9 vendémiaire an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Ce sera un beau sujet d'entretien pour la postérité que celui de se retracer ces élans sublimes où la Convention nationale, grande comme la nation qu'elle représentoit, entourée de factions & d'ennemis qui conspiroient contre la liberté,

THE NEWBERRY
LIBRARY

s'occupoit d'assurer les conquêtes des soldats français & traçoit les limites du territoire de la République.

C'est ainsi qu'à l'approche d'une journée sur laquelle les royalistes fondoient tout leur espoir, elle prononça définitivement sur le sort de la ci-devant Belgique & du pays de Liége. Le 9 vendémiaire an 4, ces fertiles contrées se virent réunies au domaine de la liberté; en ce jour mémorable, le faisceau républicain entrelaça sous les mêmes liens plus de trois millions de nouveaux frères.

Il est du devoir d'un député de ces départemens de ne point laisser échapper un anniversaire aussi marquant dans les annales de la révolution, sans faire retentir à cette tribune l'expression des sentimens de la vive reconnoissance que les amis de la liberté ont vouée aux représentans de la nation française qui ont prononcé cette réunion. Permettez donc, représentans du peuple, que je fois ici leur organe: agréez l'hommage que je vous fais de leur dévouement sincère.

Cet événement heureux, sollicité depuis long-temps par les amis de l'humanité, a mis un terme aux persécutions dont ils avoient été continuellement les victimes; c'étoit le seul remède aux maux dont l'esprit de parti les avoit accablés, & il a fait disparoître pour toujours ces ridicules prétentions des ci-devant nobles & des prêtres, qui avoient la sottise de se croire les *représentans nés* de la nation.

Les habitans des départemens réunis, mieux instruits sur leurs véritables intérêts, revenus en partie des préjugés que le sacerdoce avoit eu soin d'alimenter dans l'ame des moins éclairés, sentiront enfin que leur bonheur est attaché

à la réunion ; leurs intérêts, plus puissans que la raison, feront un grand mobile pour réveiller en eux ce courage que la malheureuse révolution de 1789 à 1790 a si souvent fait admirer.

En effet, quelle preuve plus grande peut-on exiger de leur attachement à la liberté que l'exemple qu'ils donnèrent à cette époque ? L'armée dite Belgique, domptée par des forces supérieures, après avoir livré, dans moins d'une année, plus de cinquante combats des plus meurtriers, sans compter un grand nombre d'affaires de poste dans un pays couvert de bois & de rochers, ne préféra-t-elle pas venir se réfugier en France & se ranger sous l'étendard tricolor, plutôt que de profiter de l'amnistie que leur offroit Léopold ?

Les Autrichiens n'oublieront jamais combien ce noyau leur fut funeste, & la République française n'oubliera pas non plus qu'après la trahison de Dumourier elle comptoit près de quarante mille Belges & Liégeois réfugiés dans ses armées ; elle n'oubliera pas qu'ils combattirent continuellement aux avant-postes, à l'armée du Nord, de Sambre-&-Meuse, à Quiberon, dans la Vendée, à l'armée d'Italie, que souvent leur intrépidité leur valut des éloges, & que plusieurs d'entre eux furent élevés à des grades supérieurs, dont ils se sont montrés dignes.

Aujourd'hui que la République française se trouve forcée de déployer de nouveaux moyens pour accélérer ou pour rompre les interminables discussions diplomatiques de l'inutile congrès de Rastadt, que l'appareil militaire dont on semble nous menacer pour appuyer des prétentions dictées

par la mauvaise foi, nous force à rassembler de nouvelles armées; croyez, représentans du peuple, que, devenue française, la courageuse jeunesse des départemens réunis se fera un mérite glorieux de voler à la défense de la patrie; elle préviendra, sans doute, les effets de la loi que vous avez portée; elle repoussera ces insinuations que des séditieux pourroient encore préparer dans le secret des consciences; les dernières torches du fanatisme seront arrachées de leurs mains, s'ils osent s'en armer.

Non, mes compatriotes, vous n'écouterez pas ces audacieux satellites du despotisme; vous concourerez de tous vos moyens, de toutes vos forces, à empêcher que la guerre ne puisse reporter ses ravages sur vos frontières: montrez-vous dignes du nom français; partagez ses dangers, si vous voulez participer à sa gloire. Le génie qui veille sur les destinées de la République, vous crie: Marchez, la victoire est certaine.

Représentans du peuple, je vais actuellement appeler votre sollicitude sur un objet d'un grand intérêt: je vais vous entretenir un instant des ressources des départemens réunis, & des moyens de les utiliser.

Si la réunion a déja procuré au commerce de ces départemens des débouchés plus étendus, si, depuis cette époque, ils jouissent de l'avantage de faire passer dans toute l'étendue de la République tous les objets de leurs manufactures qui, avant la révolution, étoient presque tous prohibés, soit par des défenses expresses, soit par l'excès des droits, il est une autre source de richesses, & c'est la principale, qui se trouve tarie: je veux vous parler du commerce des grains.

Je crois qu'on peut regarder comme un principe inconteſtable, que rien ne doit gêner ce commerce : cependant, en même temps qu'il faut en aſſurer la liberté indéfinie, il faut empêcher que la République puiſſe jamais manquer de cette denrée de première néceſſité ; il faut qu'elle ſoit toujours certaine d'en avoir en abondance & à un taux qui ne ſoit pas au-deſſus des facultés du citoyen le moins aiſé dans ſa fortune. Le gouvernement anglais a de tout temps encouragé le commerce des grains ; c'eſt ce qui a, en Angleterre, porté l'agriculture à un haut degré de perfection.

Je ne m'étendrai point davantage ſur cette matière : il ſuffit de vous faire ſentir, repréſentans du peuple, qu'un des moyens d'attacher de plus en plus les habitans des départemens réunis à la République, de leur procurer ceux de payer leurs impoſitions avec facilité, d'acquitter leurs fermages, c'eſt de peſer dans votre ſageſſe s'il ne convient pas de leur accorder la faculté d'exporter, ſous un droit à fixer, leurs bleds juſqu'à une quantité à déterminer, ou de permettre de payer partie de leurs contributions en nature, qui ſerviroit à l'approviſionnement des places fortes ; car il ne ſuffit pas d'avoir beaucoup de bled pour être heureux, il nous faut d'autres reſſources pour alimenter nos fabriques.

Je terminerai ces réflexions par une conſidération politique : c'eſt que plus un peuple eſt heureux, plus il aime le gouvernement ; plus le gouvernement favoriſe l'emploi des reſſources du pays & l'induſtrie de ſes habitans, plus il augmente ſa puiſſance.

Je ne vous ferai donc pas la demande expreſſe de former une commiſſion ſpéciale qui ſeroit chargée de vous propoſer un projet conforme à ces vues ; mais je crois qu'il convient

230

d'examiner la queſtion de ſavoir ſi les circonſtances ne ſont pas telles qu'on puiſſe accorder aux départemens réunis, moyennant un droit à la ſortie, la permiſſion d'exporter les grains juſqu'à certaine concurrence, & quels ſeroient les avantages ou les inconvéniens qui réſulteroient de la faculté qu'on donneroit aux habitans des départemens voiſins du théâtre de la guerre, d'acquitter partie de leurs contributions en nature, pour l'approviſionnement des places de guerre. Je ſoumets ces propoſitions au Conſeil, & je dois lui dire que, ſans l'une ou l'autre de ces facilités, la rentrée des contributions éprouvera beaucoup de retard.

Nota. Ces propoſitions ont été adoptées & renvoyées à une commiſſion ſpéciale.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an 7.